

Commission permanente du conseil municipal sur la présidence du conseil

Procès-verbal de l'assemblée publique du mercredi 24 mars 2010 à 19 heures Hôtel de ville, salle du conseil 275, rue Notre-Dame Est

Révision du rôle et des responsabilités des commissions- Appel d'idées

COMMISSAIRES PRÉSENTS:

M. Claude Dauphin, président
M. Marvin Rotrand, vice-président
Mme Élaine Ayotte, vice-présidente
M. Frantz Benjamin, membre
Mme Anie Samson, membre
M. Claude Trudel, membre,
Mme Clementina Teti-Tomassi, membre
Mme Émilie Thuillier, membre

COMMISSAIRE ABSENT:

M. Michel Bissonnet, membre

Élus municipaux présents: Mme Louise Harel, chef de l'opposition officielle; Mme Maria Tutino, maire de la Ville de Baie d'Urfé; Mme Dida Berku, conseillère de la Ville de Côte-St-Luc; Mme Michèle D. Biron, conseillère de l'arrondissement de Saint-Laurent; Mme Caroline Bourgeois, conseillère de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles; M. Bernard Blanchet, conseiller de l'arrondissement de Lachine; M. Bertrand A. Ward, conseiller de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et M. Laval Demers, conseiller de l'arrondissement de Saint-Laurent.

Collaborateurs présents: Mme Véronique de Sève, vice-présidente, Conseil des Montréalaises; M. Jean-François Pelletier, assistant-directeur, Service de police de la Ville de Montréal (SPVM); M.Bruce St-Louis, directeur général, Association des villes de banlieue; M^e Emmanuel Tani-Moore, Division des élections et du soutien aux commissions; Mme Marie-Josée Cencig du Cabinet du maire et du comité exécutif et M. Gregory Kunz, adjoint à la présidence du conseil.

ASSISTANCE : 30 personnes et un représentant des médias

1. Ouverture

Le président de la commission, M. Claude Dauphin, déclare la séance ouverte à 19 h 05. Il souhaite la bienvenue à l'assistance et présente les commissaires. Il situe le contexte de la démarche et explique le déroulement de l'assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du vice-président, M. Marvin Rotrand, appuyée par la vice-présidente, Mme Élaine Ayotte, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 11 juin 2009

Sur une proposition de Mme Anie Samson, appuyée par le vice-président, M. Marvin Rotrand, le procès-verbal de l'assemblée du 11 juin 2009 est adopté à l'unanimité.

4. Appel d'idées – période de questions et commentaires du public

Plusieurs personnes sont inscrites à la période réservée à l'appel d'idées. Le président, M. Claude Dauphin, invite les commissaires à dire un mot avant de céder la parole au public. Il reconnaît le vice-président, M. Marvin Rotrand, qui désire également souhaiter la bienvenue à l'assemblée et détaille les différents éléments soumis à l'appel d'idée. Le président, M. Claude Dauphin, remercie le vice-président, M. Marvin Rotrand.

4.1 Mme Louise Harel, chef de l'opposition officielle

Le président, M. Claude Dauphin, souhaite la bienvenue à Mme Louise Harel, chef de l'opposition officielle, et l'invite, sans plus tarder, à prendre la parole en tant que première personne inscrite à la liste des intervenants.

Mme Harel félicite l'initiative de l'appel d'idées de ce soir et dit accueillir favorablement cette réforme des commissions. Elle dépose le mémoire de l'opposition et le commente. D'abord, elle souligne que l'opposition est favorable à l'institution d'une *Commission permanente des comptes publics* ainsi que de commissions à deux volets qui relèveraient à la fois du conseil de ville et du conseil d'agglomération. Elle dit souhaiter des modifications qui auront pour effet de revaloriser le rôle des élus qui siègent sur ces commissions et de restaurer la confiance des Montréalais. Elle considère que la pierre d'assise de la réforme réside dans la non appartenance des commissions à la majorité ainsi qu'à l'indépendance de la présidence. À son avis, le greffe et le bureau des commissions doivent relever de la présidence du conseil. Elle rappelle l'étude du budget 2010 où 16 élus siégeaient et elle ne qualifie pas cet exercice de « bonne expérience », au contraire. Elle croit que seuls les conseillers de ville doivent pouvoir siéger au sein des commissions permanentes.

M. Dauphin remercie Mme Harel et l'assure du fait que les élus travaillent avec beaucoup de sérieux dans ce dossier. Le président reconnaît le vice-président, M. Marvin Rotrand, ainsi que M. Trudel.

Le vice-président, M. Marvin Rotrand, a deux questions pour Mme Harel. D'abord, il souhaite savoir de qui relèvent les commissions mixtes en regard du décret d'agglomération et qui devrait procéder à la nomination des membres des commissions.

Mme Harel dit ne pas savoir si les élus de l'agglomération sont satisfaits de la situation actuelle avec des commissions qui travaillent en parallèle. Sur la deuxième question, Mme Harel répond que l'institution doit permettre de percevoir un équilibre; que dans toute institution démocratique, on s'attend à ce qu'il y ait de l'alternance, ce qui n'a pas été beaucoup observé à la Ville de Montréal. À son avis, il ne revient pas au comité exécutif de nommer les membres des commissions. Actuellement, on doit travailler à donner la perception que la partie n'est pas jouée d'avance.

M. Trudel questionne Mme Harel sur la Commission des comptes publics et demande si l'on réfère à une vérification des engagements budgétaires de la Ville en amont, ce à quoi Mme Harel répond que cette commission des comptes publics pourrait travailler à fois en amont et en aval.

Le président, M. Claude Dauphin, remercie Mme Harel et en profite pour saluer quelques élus dont Mme Bourgeoys, M. Ward, M. Blanchet, M. Demers, Mme Biron, Mme Tutino ainsi que Mme Berku. Il salue également Mme De Sève, vice-présidente du Conseil des Montréalaises ainsi que M. Jean-François Pelletier, membre de l'état-major du SPVM.

4.2 M. Daniel Émond, citoyen

M. Daniel Émond questionne l'aspect décisionnel des commissions et souligne le manque de civisme de la population montréalaise.

Le président, M. Claude Dauphin, reconnaît Mme Anie Samson qui souhaite référer le citoyen à ce sujet au vice-président, M. Marvin Rotrand. Le président, M. Claude Dauphin,

reconnaît également le vice-président, M. Marvin Rotrand, qui souhaite assurer le citoyen du fait que l'Administration est également préoccupée à ce sujet et il lui dit qu'une commission se chargera d'étudier cette question.

Le président, M. Claude Dauphin remercie M. Émond.

4.3 M. Bruce Walker, organisme STOP

Le président, M. Claude Dauphin, invite M. Bruce Walker, représentant du regroupement STOP, à prendre la parole. Ce dernier souhaite que les modifications qui seront apportées au fonctionnement des commissions puissent rendre le déroulement des séances publiques moins formel. Il souhaiterait également la mise sur pied d'assemblées statutaires où le public aurait la possibilité de poser des questions sans nécessairement avoir à annoncer le sujet à l'avance et où il aurait également la possibilité de poser des questions sur tout sujet se trouvant dans le champ d'expertise de la commission. À ce sujet, il donne l'exemple du mode du fonctionnement de l'ancienne commission sur l'environnement de l'ex-Communauté urbaine de Montréal (CUM) (1983-2001) où des fonctionnaires capables de répondre aux questions sur le champ étaient présents lors des consultations publiques.

Le président, M. Claude Dauphin, reconnaît Mme Émilie Thuillier qui souhaite remercier M. Walker et qui souligne qu'il s'agit là d'un bon exemple : comme quoi rien ne sert de réinventer la roue, pour preuve la commission actuelle pourrait très bien décider de s'inspirer de l'expérience passée.

Le président, M. Claude Dauphin, reconnaît ensuite M. Frantz Benjamin qui souhaite demander à M. Walker s'il voit la pertinence de faire siéger des citoyens sur les commissions. M. Walker répond qu'il ne croit pas que ce serait une bonne idée à cause de la complexité des dossiers. Par ailleurs, il considère que les commissions devraient relever du conseil.

Le président, M. Claude Dauphin, remercie M. Walker pour sa présence ce soir et pour la qualité de sa participation depuis toutes ces années.

4.4 M. Bernard Blanchet, conseiller d'arrondissement, arrondissement de Lachine

Le président, M. Claude Dauphin, invite M. Bernard Blanchet, conseiller de l'arrondissement de Lachine et représentant de l'Administration à prendre la parole. M. Blanchet annonce qu'il transmettra ultérieurement le mémoire de l'Administration. Il considère que la présence des conseillers d'arrondissement sur les commissions est tout à fait justifiable en plus de valoriser le rôle des élus. Il est également en faveur des commissions mixtes à deux volets, ville et agglomération. De plus, il exprime le souhait que les travaux sur le budget débutent dès le mois d'avril et se dit en faveur de l'institution d'une commission spécialisée sur l'attribution des contrats.

Le président, M. Claude Dauphin, le remercie et reconnaît Mme Samson qui souhaite vérifier si M. Blanchet considère réellement la pertinence de commissions mixtes. M. Blanchet est affirmatif, il souhaite l'institution de commissions mixtes et d'une commission spécialisée pour l'attribution des contrats.

Le président, M. Claude Dauphin remercie M. Blanchet.

4.5 M. Noël Alexander, Association jamaïcaine de Montréal

M. Noël Alexander, président de l'association jamaïcaine de Montréal fait part du sentiment d'exclusion des communautés culturelles au sein de la vie démocratique montréalaise.

Le président, M. Claude Dauphin, reconnaît la vice-présidente, Mme Élaine Ayotte, qui demande si M. Alexander voit la pertiennce de créer une commission sur la diversité.

Le président, M. Claude Dauphin, reconnaît également M. Benjamin qui demande à M. Alexander s'il ne voit pas plutôt la pertinence de traiter les questions de diversité de façon transversale, c'est-à dire dans chacune des commissions.

M. Alexander n'a pas d'opinion sur la question. Il constate simplement l'absence de transmission d'information vers les communautés culturelles, cependant, il serait d'accord pour voir siéger des citoyens au sein des commissions.

Le président, M. Claude Dauphin remercie M. Alexander.

4.6 M. Michael Shafter, Activists for a better Montreal

M. Dauphin invite M. Michael Shafter, représentant de l'organisme Activists for a Better Montreal (A.B.M.), à prendre la parole. Ce dernier considère que le conseil municipal n'est pas un lieu de parole adéquat pour les Montréalais parce que les règles de prise de parole y sont trop contraignantes. Il suggère de remplacer la période de questions du conseil municipal par la tenue de rencontres mensuelles dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville où les élus seraient assis d'un côté d'une longue table et où les citoyens pourraient prendre place, de l'autre côté. Aussi, il est en faveur d'une participation financière des villes environnantes dont les résidants utilisent les infrastructures montréalaises.

Le président, M. Claude Dauphin, reconnaît le vice-président, M. Marvin Rotrand, qui souhaite comprendre les raisons pour lesquelles M. Shafter propose l'abolition de la période de questions du conseil municipal, ce à quoi M. Shafter répond qu'il souhaite un réel lieu de prise de parole.

Le président, M. Claude Dauphin remercie M. Shafter.

4.7 Mme Ellie Israel, English Montreal School Board

Le président, M. Claude Dauphin, invite Mme Ellie Israel, commissaire scolaire, English Montreal School Board, qui souhaite exprimer le fait que les citoyens de la diversité culturelle soient inclus. Elle suggère différents moyens visant à favoriser la participation citoyenne lors des consultations publiques et insiste sur l'importance de la transparence du processus.

Le président, M. Claude Dauphin, remercie Mme Israel et reconnaît M. Benjamin et le viceprésident, M. Marvin Rotrand. M. Benjamin reformule les propos de Mme Israel en rappelant l'existence d'une concertation entre les partenaires au sein de la table des partenaires pour la réussite scolaire.

Le vice-président, M. Marvin Rotrand, considère qu'il faudrait effectivement une meilleure concertation entre les commissions scolaires et la Ville d'où l'importance de ramener les consultations à l'échelle des quartiers.

Le président, M. Claude Dauphin remercie Mme Isarel.

4.8 M. Jacques Larin, citoyen

Le président, M. Claude Dauphin, invite M. Jacques Larin, résidant du village Shaughnessy situé dans la partie Ouest de l'arrondissement de Ville-Marie à s'exprimer. Ce dernier considère que beaucoup trop d'importance est accordée aux gens d'affaires par rapport à celle accordée aux citoyens. Il souhaite que les citoyens soient inclus au début de la démarche de consultation et non pas en fin de processus. Il juge que le rôle des conseillers d'arrondissement devrait consister à mobiliser la population avec laquelle ils sont en contact direct. Aussi, il souhaiterait que les associations de résidants soient incluses lors des envois d'invitation à participer aux consultations publiques. Il demande qu'un suivi soit transmis aux citoyens et organismes qui participent aux consultations.

Le président, M. Claude Dauphin, reconnaît Mme Samson. Elle souhaite reformuler les propos de M. Larin qu'elle met en lien avec le niveau de participation citoyenne et l'intérêt des citoyens. Elle dit comprendre qu'un meilleur suivi est souhaitable et demande comment on pourrait faire pour aller chercher les citoyens et susciter leur intérêt.

M. Larin cite en exemple un projet de consultation publique réalisé au sujet des rues Sainte-Catherine et Saint-Laurent où l'Association des résidants du village Shaughnessy a réussi à attirer environ 60 personnes. Il ajoute que l'action de la Ville doit être plus proactive pour aller susciter l'intérêt des citoyens via le travail des conseillers d'arrondissement qui sont en contact avec la population et les groupes.

Le président, M. Claude Dauphin, reconnaît Mme Émilie Thuillier qui dit comprendre qu'un suivi systématique doit être effectué. Elle ajoute que les élus sont également informés à la dernière minute et qu'ils ne reçoivent pas toujours beaucoup plus de suivi. Elle demande

quel serait le meilleur moment pour introduire la participation citoyenne.

M. Larin dit ne pas connaître le meilleur moment, mais est d'avis qu'il faut absolument consulter plus en amont que présentement.

Le président, M. Claude Dauphin, demande à M. Larin comment il a été informé de la tenue de l'assemblée de ce soir, ce à quoi M. Larin répond qu'il est inscrit à la liste d'envoi de la Direction du greffe.

Le président, M. Claude Dauphin, reconnaît le vice-président, M. Marvin Rotrand, qui expose les résultats relatifs à la satisfaction des citoyens, ce à quoi M. Larin répond que des analyses sociologiques ont montré que toutes les enquêtes de satisfaction démontrent un taux de satisfaction de l'ordre de 70 %.

Le président, M. Claude Dauphin remercie M. Larin.

4.9 M. Bertrand A. Ward, conseiller municipal

Le président, M. Claude Dauphin, reconnaît M. Bertrand A.Ward, conseiller de ville de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, qui tient à témoigner de son expérience à titre de président et vice-président de commissions. Il souhaite la mise sur pied d'une commission responsable de l'étude des contrats. Il répond aux différentes questions posées dans l'appel d'idées et dépose un mémoire.

Le président, M. Claude Dauphin, reconnaît M. Claude Trudel qui se demande si M. Ward est d'accord avec le fait de créer une commission d'octroi de contrats. M. Ward répond qu'une commission doit effectivement vérifier les octrois de contrats.

Le président, M. Claude Dauphin, reconnaît Mme Émilie Thuillier qui souhaite faire le lien entre l'intervention de M. Ward et celle de M. Larin relativement à l'intérêt des citoyens.

M. Ward explique que le comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro siège en public afin de laisser plus d'espace aux citoyens pour s'exprimer.

Le président, M. Claude Dauphin remercie M. Ward.

4.10 M. André Cardinal, Projet Montréal

Le président, M. Claude Dauphin, invite M. André Cardinal, membre de Projet Montréal, à prendre la parole. M. Cardinal croit en l'importance de miser sur la transparence et demande à ce que Montréal suive la loi ontarienne qui prévoit que les délibérations du comité exécutif se fassent en public, mis à part pour six objets prédéterminés dans la loi. Il souhaite également que les délibérations des commissions se déroulent en public. Il présente le portrait de la gouvernance des villes d'Ottawa et de Toronto. Il dépose le mémoire de la seconde opposition.

Le président, M. Claude Dauphin, reconnaît le vice-président, M. Marvin Rotrand, qui souhaite préciser que M. Cardinal et lui-même ont siégé au sein du même parti il y a 25 ans de ça.

M. Cardinal a été membre d'un parti politique durant 25 ans et il est en faveur de l'idée que les partis travaillent ensemble. Il considère que les membres des partis sont trop partisans actuellement.

Le président, M. Claude Dauphin, questionne M. Cardinal au sujet des pouvoirs décisionnels. M. Cardinal répond qu'il y aurait la possibilité de rendre les délibérations des commissions publiques, que ce serait le processus à mettre en place.

Le président, M. Claude Dauphin remercie M. Cardinal.

4.11 Mme Véronique De Sève, Conseil des Montréalaises

Le président, M. Claude Dauphin, invite Mme Véronique De Sève, vice-présidente du Conseil des Montréalaises, à prendre la parole. Cette dernière réfère d'abord à l'avis déposé au conseil municipal par le Conseil des Montréalaises en 2008. Elle considère les commissions comme de bons outils de participation et apporte plusieurs suggestions visant

à favoriser la participation citoyenne. Elle propose que le calendrier annuel de chaque commission soit publicisé à grande échelle en début d'année, et ce pour permettre aux citoyens de se préparer à participer et d'entamer une réflexion. Elle dit également souhaiter que l'on fasse un retour aux participants quant aux suites données aux recommandations. Elle suggère aussi d'améliorer la place réservée à la prise de parole citoyenne afin que les participants se sentent écoutés et accueillis en tant que citoyens, notamment en voyant à ce que l'attitude générale des présidents démontre une réelle écoute; en faisant une place physique et confortable aux citoyens (siège pour s'asseoir, table pour déposer leurs papiers, de l'eau et micro, comme ce soir); en favorisant la tenue de consultations itinérantes, en allant dans les arrondissements, près des citoyens; en favorisant la convivialité des échanges; en privilégiant un déroulement moins formel; en diffusant les consultations publiques sur le web et en utilisant la vidéoconférence, principalement pour accommoder les personnes à mobilité réduite; en menant des sondages en ligne. Finalement, elle souhaiterait que la politique d'octroi de contrat reflète la politique d'égalité de la Ville en choisissant en alternance des fournisseurs féminin et masculin. Elle fait remarquer qu'il n'y a actuellement qu'une seule commission sur 11 qui est présidée par une femme et que la parité homme/femme n'est pas reflétée par la composition actuelle des commissions. Elle transmettra son mémoire par courriel.

Le président, M. Claude Dauphin remercie Mme De Sève.

4.12 Mme Dida Berku, conseillère municipale

Le président, M. Claude Dauphin, invite Mme Berku à prendre la parole. Mme Dida Berku, conseillère du district numéro 3 de la Ville de Côte Saint-Luc, croit que les sujets de consultation doivent toucher de près le quotidien des montréalais. Elle donne l'exemple des nouvelles mesures de rétention de la population, dont les subventions en habitation, annoncées le week-end dernier, qui auraient fait un sujet de consultation publique très couru. Sur le sujet du suivi, elle considère qu'il doit y avoir une obligation d'effectuer le suivi des recommandations dans un délai maximal de 60 jours et ajoute que le suivi doit inclure une analyse détaillée. Elle est en accord avec la mise sur pied d'une commission des comptes publics sur laquelle l'agglomération devrait être représentée. Aussi, elle suggère que l'administration doit se garder de faire des annonces avant de connaître les conclusions des travaux des commissions. Elle suggère la mise sur pied d'une commission-pilote sur l'eau et l'environnement qui serait chargée d'étudier les dossiers et les contrats.

Le président, M. Claude Dauphin, remercie Mme Berku pour la qualité de son intervention.

4.13 Mme Maria Tutino, maire et vice-présidente de l'Association des villes de banlieue

Le président, M. Claude Dauphin, invite Mme Tutino à prendre la parole. Mme Maria Tutino, vice-présidente de l'Association des maires de villes de banlieue, énumère les 11 suggestions de l'Association visant à améliorer le fonctionnement des commissions qui portent, pour la très grande majorité, sur la révision du processus actuel d'étude des prévisions budgétaires qui, à son avis, devrait débuter dès le mois d'avril et être confié à des commissions permanentes et non des commissions ad hoc. Mme Tutino dépose un mémoire à cet effet.

Le vice-président, M. Claude Dauphin, remercie Mme Tutino et en profite pour saluer M. Bruce Saint-Louis, directeur de l'Association des villes de banlieue.

4.14 Mme Sabrina McFadden, Solidarité Mercier-Est

Le président, M. Claude Dauphin, invite Mme Sabrina McFadden, de Solidarité Mercier-Est, à prendre la parole. Mme McFadden suggère d'encourager les instances locales qui sont en lien avec les citoyens pour favoriser la participation et suggère aussi de démocratiser l'environnement entourant les consultations publiques qui lui apparaît comme étant trop lourd. Elle se dit favorable à la présence de citoyens sur les commissions puisque ceci démontrerait de l'ouverture et favoriserait davantage la participation citoyenne.

Le président, M. Claude Dauphin, remercie Mme McFadden.

4.15 Mme Louise Gagné, citoyenne

Le président, M. Claude Dauphin, invite Mme Louise Gagné, citoyenne de l'arrondissement d'Outremont, à s'exprimer. Cette dernière constate un déficit démocratique à Outremont à la suite de l'annonce de la fin des commissions à Outremont. Elle considère que les méthodes de promotion des consultations publiques de l'Office de consultation publique réussissent à mobiliser la population, tandis que les avis publics des commissions passent inaperçus. Elle suggère de clarifier les enjeux des consultations. Elle dit que les résultats doivent être connus; que les échéances de suivi doivent être respectées, que les élus doivent connaître l'état des dossiers, du début à la fin, et qu'ils doivent être informés à toutes les étapes du processus de consultation.

Le président, M. Claude Dauphin, remercie Mme Gagné.

4.16 M. David Shtern, Coalition verte

Le président, M. Claude Dauphin, invite M. David Shtern, membre de la Coalition verte, à s'exprimer. M. Shtern demande à ce que les commissions fournissent des explications relativement aux raisons qui justifient le fait de ne pas retenir certaines propositions émises par le public pour faire l'objet d'une recommandation de la commission. Ceci aurait l'avantage d'améliorer la perception des participants quant à la pertinence de leur participation aux consultations et quant au suivi apporté aux recommandations.

Le vice-président, M. Marvin Rotrand questionne la durée de la période accordée aux questions des élus.

Le président, M. Claude Dauphin remercie M. Shtern.

5. Levée de la séance

Le président, M. Claude Dauphin, remercie toutes les personnes présentes pour leur participation et en profite pour saluer Mme Landais du Forum Jeunesse. À 23 h, sur une proposition de Mme Anie Samson, appuyée par M. Trudel, la séance est levée.

RÉDIGÉ LE : ADOPTÉ LE :	26 MARS 2010 5 MAI 2010	
(ORIGINAL SIGNÉ)		(ORIGINAL SIGNÉ)
Claude Daup Président	phin	Linda Lajeunesse Secrétaire-recherchiste